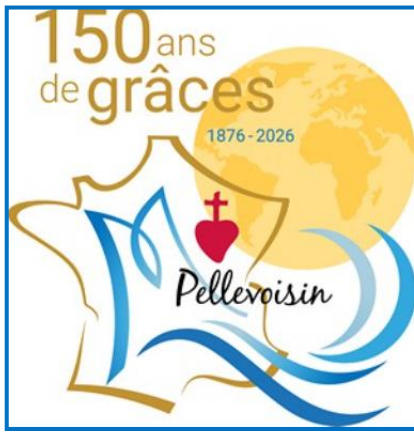


Pélé « éclair » en car



# Notre-Dame de Miséricorde

## Samedi 20 juin 2026

### Jubilé



### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 06h45 Rassemblement place Saint-Sulpice, Paris 6<sup>e</sup>
- 07h00 Départ pour le sanctuaire de Pellevoisin (36)  
**15 apparitions de la Vierge Marie de février à décembre 1876**
- 11h30 Messe à l'église paroissiale (étape du parcours jubilaire)
- 12h15 Pique-nique tiré de votre sac
- 13h00 suite du parcours jubilaire : chapelle des apparitions, tombe d'Estelle Faguet (1843-1929), la voyante
- 14h00 Film et explications sur les apparitions
- 14h30 Temps libre, librairie ouverte
- 15h15 Prière à la grotte de Montbel (étape du parcours jubilaire)
- 16h00 Départ pour Paris (arrivée prévue place Saint-Sulpice vers 20h30)

Voir sur Internet  
[Sanctuaire Notre-Dame de Miséricorde de Pellevoisin](#)

**Prix**

- Adultes 60€
- Étudiants 45€
- Religieux 45€
- Enfants et jeunes (jusqu'à 25 ans) 45€

### ATTENTION !

Si vous n'êtes pas encore membres de l'association pour l'année 2026, ajouter à ce prix **la COTISATION qui est OBLIGATOIRE (Voir au dos)**

### Pour l'Unité



1, place Saint-Sulpice  
75006 Paris  
Entrée du public  
au 7 rue Palatine  
01 43 54 98 18  
06 10 56 49 29

[mouv@purlunite.com](mailto:mouv@purlunite.com)  
[www.purlunite.com](http://www.purlunite.com)

### Permanences

Lundi : 12h30 à 15h00  
Mercredi : 13h00 à 18h00

### Nous suivre sur



### Mentions légales

Registre des opérateurs de voyages et de séjours IM075110215  
Garantie financière  
Groupama  
Assurance-crédit & Caution  
3, place Marcel Paul  
92000 Nanterre  
Assurance RCP  
MMA IARD  
14, bd Marie et Alexandre Oyon  
72023 Le Mans

Bulletin d'inscription : remplir un bulletin par personne recto/verso (Pellevoisin/26)

• M., Mme, Mlle \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

• Adresse postale \_\_\_\_\_

J'accepte d'intégrer le groupe  WhatsApp ou  Telegram de l'Unité pour être joint pour ce pèlerinage et vos activités et vous communique mon numéro de **TÉLÉPHONE** : \_\_\_\_\_

**AU DOS DE CE BULLETIN** indiquer votre mode de règlement - **Dater et signer**

# CONDITIONS GÉNÉRALES

**L'INSCRIPTION** est enregistrée à réception du bulletin d'inscription dûment complété et du versement de la totalité du prix du pèlerinage (dont la cotisation).

Le règlement peut se faire :

- en ESPÈCES réglées directement à notre local
- par CARTE BANCAIRE paiement à notre local
- par CHÈQUE à l'ordre de « Pour l'Unité »
- par VIREMENT - IBAN FR76 3000 3013 5100 0372 6957 431 - SOGEFRPP

Préciser « Pellevoisin 2026 »

Retourner le bulletin d'inscription ainsi qu'une preuve du virement par courriel ou courrier postal.

Si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez reprendre toutes les mentions du bulletin sur papier libre.

**Aucune inscription ne sera prise par téléphone**

**Limite des inscriptions : en fonction des places disponibles**

**LA COTISATION** Conformément à nos statuts et à la législation en vigueur, tous les pèlerins doivent être membres de l'Association. Les personnes non-membres à ce jour, en plus du prix du pèlerinage, doivent donc obligatoirement s'acquitter pour l'année 2026 du montant d'une cotisation de « membre sociétaire ». Cette cotisation minimale donne uniquement le droit de participer aux pèlerinages de l'Association.

Montant  
de la cotisation

- pour un couple marié (les deux personnes étant présentes) : 5 €
- pour un adulte (+ de 25 ans) : 4 €
- pour les étudiants, religieux et les moins de 25 ans : 2 €

**PRÉCISIONS** Les bulletins d'inscription sont enregistrés dans l'ordre chronologique de leur arrivée à l'Association. Il revient aux pèlerins de s'assurer qu'ils sont bien inscrits :

0143549818 - 0610564929 - [mouv@pouurlunite.com](mailto:mouv@pouurlunite.com)

- L'inscription implique l'adhésion au programme et aux conditions générales.
- Le signataire renonce formellement à tout recours envers les organisateurs en cas d'annulation du pèlerinage, de modification inattendue du programme, de perte de bagages ou de vol survenus au cours du pèlerinage qui sont sous leur seule responsabilité.
- En cas d'annulation du fait d'un pèlerin, l'Association se réserve le droit de conserver la totalité de la somme versée, sauf cas de force majeure prouvé (ex : certificat médical, etc.).

## SERVICES durant le pèlerinage

Assistance permanente des accompagnateurs et d'un prêtre.

Fourniture du foulard jaune de l'Association (l'apporter avec vous si vous l'avez déjà).



- Je déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.
- Je m'inscris au pèlerinage de Pellevoisin le samedi 20 juin 2026 organisé par l'association « Pour l'Unité du monde par l'Église catholique », sous réserve qu'il reste de la place.
- Je règle la somme correspondant au montant du pèlerinage plus, si je ne suis pas déjà membre de l'Association, la cotisation demandée (voir montants ci-dessus selon le cas)

par [cocher la case désirée] :  espèces  chèque  CB  virement

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

SIGNATURE